

Date de convocation : 1^{er} décembre 2015

Date d'affichage : 15 décembre 2015

Date de réunion : 7 décembre 2015

ORDRE DU JOUR :

- Demande de subvention pour l'élaboration du plan unique d'évaluation des risques professionnels
Acquisition de 24 m2 pour l'élargissement de l'allée des myosotis
- Rapport d'activités de la FDE
- Rapport d'assainissement
- Schéma de mutualisation des services
- Planning des manifestations 2016
- Questions diverses

Présents : Ms Jean-Louis BRUXELLE, Jean-Luc LOGIEST, Joël EUZENAT, Mme Odile DERYCKE, Éric DUBUS, Ms François GAUDIN, Éric DERNIS, Didier DOMONT, Mme Valérie FERRON, M. Jacky YOLLENT, Christophe BOUTHORS, Freddy BOULINGUEZ, Pascal MERLIN, Johnny DERISBOURQUE

Excusé : M. Eric DERNIS donne pouvoir à Jean-Louis BRUXELLE

Secrétaire de séance : M. Éric DUBUS

Le Compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ELABORATION DU PLAN UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Vu le Code du travail ;

Vu la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale ;

Vu la loi N° 2001-624 du 17 juillet 2001 portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel et notamment son article 31 ;

Vu la délibération du 30 mars 2015 de la commune de VECQUEMONT approuvant la mise en place de la démarche d'évaluation des risques professionnels et l'accompagnement, dans cette mission, par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme ;

CONSIDERANT qu'un Fond National de Prévention a été créé par la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 au sein de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL). Ce fonds a été créé pour et au service des Fonctions Publiques Territoriales et Hospitalières, afin de sensibiliser les employeurs publics au développement d'une culture de prévention dans leurs services et d'y initier les démarches de prévention.

CONSIDERANT que, sur présentation d'un dossier, le FNP verse des subventions aux collectivités qui s'engagent dans de telles démarches,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention au Fonds National de Prévention

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents correspondants avec le FNP en vue de recevoir la subvention afférente.

ACQUISITION DE 24 M2 POUR L'ELARGISSEMENT DE L'ALLEE DES MYOSOTIS

M. le Maire rappelle aux conseillers que M. PEETERS est sur le point de vendre deux terrains à bâtir situés allée des myosotis en deux lots.

La commune a souhaité reprendre 24 m2 pour :

- Elargir la voie sur une largeur de 5 mètres*
- Réaliser un pan coupé à 45° au niveau du carrefour*
- permettre l'accès des services de secours*
- Faciliter la circulation.*

Après négociation avec Me LECOMTE chargé de la vente, la commune consent à acheter les 24 m2 au prix de 600 €. Les frais de bornage (3 bornes) seront à la charge de M. PEETERS. Les travaux de démolition du mur existant et la voirie restent à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Accepte l'achat de 24 M2 de terrain issu de la parcelle de M. PEETERS pour effectuer l'alignement de la voirie.*
- Charge M. le Maire de signer tous les actes s'y afférent.*

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA FDE

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités de la FDE qui reprend l'ensemble des missions effectuées dans la Somme pour l'année 2014 :

- La distribution publique d'électricité et de gaz

- Les communications électroniques

- L'éclairage public

- L'infrastructure de recharge des véhicules électriques

Ce document permet de fournir aux communes adhérentes les données précises sur le fonctionnement de la FDE qui doit être approuvé par le conseil municipal.

Après en avoir consulté le document,

Le conseil municipal approuve le rapport d'activités de la FDE pour l'année 2014.

RAPPORT D'ASSAINISSEMENT

Ce rapport a été rédigé par la Communauté de Communes du Val de Somme et concerne les activités et réalisations de l'ensemble des installations d'assainissement collectif pour l'année 2014 sur le territoire.

Le Conseil de Communauté a approuvé ce document dans sa séance du 15 octobre 2015 et demande aux communes concernées de faire de même.

Après présentation du rapport par Monsieur le Maire, Le conseil municipal approuve le document du président à l'unanimité.

SCHEMA DE MUTUALISATION DES SERVICES

Monsieur le Maire présente le schéma de mutualisation des services présenté par la communauté de communes du Val de Somme. Ce schéma concerne les activités mutualisées en dehors des compétences de la communauté de communes.

Ont été répertoriés :

- Création d'un service d'instruction du droit des sols
- Création d'une plate-forme dématérialisée pour les secrétaires de mairie
- Service de balayage de la voirie
- Achat de fournitures (papier)
- Désignation d'un diagnostiqueur accessibilité
- Formations
- Organisation d'animation et de spectacles

Ce schéma devra être transmis à la Préfecture pour le 31 décembre 2015 et aura vocation à évoluer selon les besoins.

Le conseil municipal n'a pas d'observation à formuler sur ce schéma de mutualisation des services.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 20156

Vœux du maire : 8 janvier galette des rois

Repas du personnel : 29 janvier

Chasse à l'œuf : mercredi 23 mars 17 h00

Concours de boules 1^{er} mai

8 mai : cérémonie à Bussy

4 juin : Jeux inter-villages avec la nuit des lumières

18 juin : fête des écoles

26 juin : réderie et marché artisanal feu de St Jean

14 juillet : fête nationale- feu d'artifice à Daours

4 septembre : Fête locale

11 novembre : Cérémonie à Bussy

4 décembre : repas des aînés
Spectacle des enfants : 16 décembre
Colis des aînés : 24 décembre (à redéfinir)
Vœux du Maire 2017: 6 janvier

Proposition de la nuit des lumières : chars et spectacle de rue, départ de Daours et terminus sur le parking de l'usine.

Sports inter villages : les 5 communes sont d'accord et ont réservé leur journée. Chaque commune aura son propre encadrement. Une réunion aura lieu début janvier pour l'organisation.

DIVERS

Opération brioches

Réalisée au profit des handicapés. 461.75 € ont été collectés, soit un bénéfice de 403 € pour Vecquemont.

Travaux école

Un devis a été demandé à trois sociétés pour remplacer 17 fenêtres et 1 porte fenêtre à l'école. Actuellement en simple vitrage. Ces travaux permettront une meilleure isolation des locaux scolaires (salles de classes, garderie, salle activités périscolaires) et permettra une plus grande sécurité pour les élèves (chocs sur les fenêtres situées sur la cour de récréation.

A la demande des enseignantes, un chiffrage de volets ou stores a été transmis par les artisans pour améliorer les projections vidéo. Cet équipement permettra également de sécuriser les ouvertures et de répondre aux normes de sécurité.

Après avoir étudié les devis, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- *D'effectuer les travaux susvisés*
- *De confier les travaux à l'entreprise MENUISERIE DE L HALLUE pour un montant hors taxe de 25095,18 €*
- *De solliciter une subvention au titre de la DETR*
- *De solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de la politique territoriale transitoire 2016*
- *De solliciter une demande de commencement de travaux anticipée*

Le Conseil Municipal ayant adopté le projet à l'unanimité arrête le plan de financement suivant :

<i>Subvention DETR 35 %</i>	<i>8 783.25 €</i>
<i>Subvention conseil Départemental 25%</i>	<i>6 273.75 €</i>

Total subventions *15 057.00 €*

Fonds propres *10 038.00 €*

Panneaux

Des panneaux de signalisations ont été posés à l'entrée du village pour interdire l'accès aux poids lourds et financés par la Ste Roquette.

Pour l'exercice 2016, la communauté de communes participera à hauteur de 50 % avec un plafond de 5000 €. Cette aide comprend également le marquage au sol. Une demande chiffrée sera effectuée et soumise à la communauté de communes.

Un mur donnant sur la cour de l'école a été tagué. L'auteur de ce dessin est invité à se faire connaître pour expliquer la réalisation et la terminer éventuellement.

Containers

Les containers à papier et à verre seront enterrés à l'emplacement où ils se trouvent actuellement à condition de trouver un autre emplacement pour installer les containers existants. L'emplacement réservé reste à définir avant d'effectuer la demande à la CCVS. La commune aura à sa charge la plateforme bétonnée.

Guirlandes de Noël

Du matériel a été acquis pour un montant de 1000 € environ pour remettre en état les décors lumineux. Ces réparations ont été effectuées par les employés communaux. De nouvelles guirlandes seront achetées pour décorer l'espace situé entre l'école et l'abri bus.

Travaux de voirie

- *Aménagement du carrefour situé au bout de l'avenue des lilas au niveau de l'accès à l'usine.*
- *Elargissement de la ruelle des myosotis (2017-2018)*
- *Une demande a été faite auprès de Mr et Mme Banach pour fixer deux miroirs sur le mur de leur propriété car le trottoir à cet emplacement est très étroit. Il s'agit de sécuriser les personnes qui sortent de la cour de l'atelier communal et de la salle des associations. Aucune réponse n'ayant été reçue, ces miroirs seront implantés sur des poteaux.*

Jardins communaux

Une réunion sera programmée pour renouveler les conventions et revoir le règlement.

Fêtes

Préparation des sachets de bonbons pour les enfants le mercredi à la permanence (Joël, Odile, Eric, Jacky)

Après le spectacle, préparation de la salle pour le repas des aînés qui aura lieu le lendemain midi. Rendez-vous le samedi à 8 h (Joël, John, Valérie, Jean-Luc, Jacky, Eric, Odile)

Le nombre de participants au repas des aînés est de 114.

La préparation des colis aura lieu le vendredi 18 décembre.

Mr le Maire propose d'offrir un colis à Perrine Choquet, actuellement en stage à la mairie et à la factrice qui change de secteur en janvier 2016. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

PLUI

Les travaux d'élaboration du PLUI commenceront en 2016 pour se terminer en 2020. La communauté de communes demande à chaque commune de nommer un référent et un suppléant.

Eric DUBUS est désigné comme référent pour la commune de Vecquemont et M. BRUXELLE comme suppléant.

Porte du cimetière

Cette porte est très lourde et nécessite une rénovation. Avant la remise en état de la grille, des travaux de maçonnerie des pilasses sont nécessaires.

Les travaux devraient être programmés en 2016.

Transports scolaires

M le Maire fait part au conseil que deux enfants domiciliés à Aubigny et élèves à l'école maternelle d'Aubigny prennent le car scolaire tous les jours. Cette pratique permet aux parents de ne pas utiliser la garderie prévue à cet effet. Mr le Maire a reçu ces parents d'élèves et aucune solution n'a pour l'instant été définie. Cette question sera évoquée lors de la prochaine réunion de SISCO.

La séance est levée à 22 heures 45